

Démarche : Jeuness'Sport - Prise en charge de 25 € sur la licence sportive de votre enfant

Organisme : Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Dans une démarche de prévention et de promotion de la santé, la CNMSS s'engage aux côtés des familles en incitant les enfants de ses assurés à pratiquer une activité sportive régulière.

<strong>La CNMSS verse un forfait de 25€ pour les enfants affiliés à la CNMSS, âgés de 6 à 15 ans et licenciés d'un club sportif.</strong>

<strong>Après avoir cliqué sur "Commencer la démarche", merci de compléter le dossier "Pour vous" en renseignant l'identité du parent assuré.</strong>

**Une demande par enfant titulaire d'une licence sportive.**

### N° de sécurité sociale de l'assuré militaire

Votre numéro se trouve sur votre carte Vitale.

### NOM de l'enfant

### Prénom de l'enfant

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Licence sportive au nom de l'enfant pour l'année scolaire 2025-2026